



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 30 mars 2022
(OR. en)

7765/22
ADD 1

ENER 115
ENV 306
CONSOM 76
COMPET 199
IND 98
MI 242

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Pour la secrétaire générale de la Commission européenne, Madame Martine DEPREZ, directrice
Date de réception:	30 mars 2022
Destinataire:	Monsieur Jeppe TRANHOLM-MIKKELSEN, secrétaire général du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	C(2022) 2026 final - ANNEXE
Objet:	ANNEXE de la communication de la Commission - Plan de travail "Écoconception et étiquetage énergétique" 2022-2024

Les délégations trouveront ci-joint le document C(2022) 2026 final - ANNEXE.

p.j.: C(2022) 2026 final - ANNEXE



Bruxelles, le 30.3.2022
C(2022) 2026 final

ANNEX

ANNEXE

de la

Communication de la Commission

Plan de travail «Écoconception et étiquetage énergétique» 2022-2024

{SWD(2022) 101 final}

ANNEXE

de la

Communication de la Commission

Plan de travail «Écoconception et étiquetage énergétique» 2022-2024

Annexe: Méthodologie pour l'écoconception des produits liés à l'énergie (MEErP)

La méthodologie pour l'écoconception des produits liés à l'énergie (MEErP) a été élaborée afin de fournir des orientations opérationnelles à la Commission européenne et aux contractants qui lui apportent une assistance technique dans la réalisation de l'étude préparatoire pour l'écoconception d'un produit. Les rapports méthodologiques complets et le modèle de calcul sont disponibles en ligne¹. La MEErP a évolué au fil du temps avec la participation des parties prenantes. Les étapes administratives et juridiques qui suivent l'étude préparatoire ne sont pas couvertes par le MEErP. Néanmoins, la MEErP est conçue de manière à ce que ses résultats puissent être intégrés dans une analyse d'impact de la Commission européenne.

La MEErP comprend sept tâches. Les quatre premières tâches consistent à collecter des données et à effectuer une première analyse. Ces tâches portent sur les aspects suivants:

- tâche 1: champ d'application (définitions des produits, normes et législation),
- tâche 2: marchés (analyse économique et de marché, y compris les volumes et les prix),
- tâche 3: utilisateurs (demande de produits, comportement des consommateurs et infrastructures locales),
- tâche 4: technologies (du côté de l'offre de produits, y compris la meilleure technologie disponible et la meilleure technologie non encore disponible).

Outre la contribution aux tâches 5 à 7, les tâches 1 à 4 ont un objectif supplémentaire de renforcement des capacités. Les rapports concernant les tâches 1 à 4 fournissent aux décideurs politiques et aux parties prenantes le contexte leur permettant de comprendre les problèmes de chacun et de participer à un dialogue.

- tâche 5: environnement et économie (scénario de base²: évaluation du cycle de vie et coût du cycle de vie),
- tâche 6: options de conception (potentiel d'amélioration),
- tâche 7: scénarios (analyse de la politique, du scénario, de l'impact et de la sensibilité).

¹ Methodology for Ecodesign of Energy- related Products - MEErP 2011 - Methodology Report - Part 1: Methods (en anglais uniquement), <https://ec.europa.eu/docsroom/documents/26525?locale=fr>, Methodology for Ecodesign of Energy- related Products - MEErP 2011 - Methodology Report - Part 2: Environmental policies and data (en anglais uniquement), <https://ec.europa.eu/docsroom/documents/26526?locale=fr>, EcoReport Calculations' template (en anglais uniquement): <https://ec.europa.eu/docsroom/documents/5308/attachments/1/translations?locale=fr>

² Un ou plusieurs produits moyens de l'UE ou une catégorie de produits représentative doivent être choisis comme «scénario de base» pour l'ensemble de l'Union à 27.

Les tâches 5 à 7 visent à déterminer si des exigences d'écoconception devraient être fixées pour le produit lié à l'énergie en question et, dans l'affirmative, lesquelles. Dans la tâche 5, le «scénario de base» est identifié par une synthèse des résultats des tâches 1 à 4. Le scénario de base est une abstraction consciente de la réalité et constitue le point de référence pour l'évaluation du potentiel d'amélioration et l'analyse de la politique, du scénario, de l'impact et de la sensibilité.

Les options de conception, leurs conséquences sur les consommateurs en termes de coût du cycle de vie, leurs coûts et avantages environnementaux, la solution avec le cycle de vie le moins coûteux et la meilleure technologie disponible sont recensés dans la tâche 6. La meilleure technologie disponible indique un objectif à moyen terme qui pourrait être approprié pour la définition de mesures de promotion plutôt que d'exigences minimales obligatoires. La meilleure technologie non encore disponible indique des possibilités à long terme et contribue à déterminer la portée exacte et la définition des mesures possibles.

Dans le cadre de la tâche 7, les résultats des tâches précédentes sont compilés afin d'envisager des moyens d'action appropriés pour concrétiser le potentiel d'amélioration. Sont ainsi créés des scénarios avec des projections allant jusqu'en 2050 et quantifiant les améliorations réalisables par rapport à un scénario de statu quo. Les résultats sont comparés aux objectifs de l'UE et au coût sociétal lié à la réalisation de l'avantage d'une autre manière. Les incidences sur les consommateurs (pouvoir d'achat, coûts sociétaux) et sur l'industrie (emploi, rentabilité, compétitivité, niveau d'investissement) sont estimées, et font l'objet d'une description et d'une comptabilisation explicites pour le cycle de conception typique dans le secteur des produits. Enfin, la fiabilité des résultats est examinée au moyen d'une analyse de sensibilité des principaux paramètres.

Il importe, pour la validité des évaluations et la valeur ajoutée de la proposition législative qui en découle, que la méthodologie soit tenue à jour. La méthodologie actuelle a progressivement évolué au fil du temps grâce à des réexamens périodiques, auxquels ont participé les parties prenantes et qui ont donné lieu à des adaptations périodiques.

La version actuelle de la MEErP est utilisée depuis 2013³ et la version actuelle 3.06 de l'outil Ecoreport depuis 2014⁴. Des travaux de révision sont en cours, qui permettront, le cas échéant, de mettre à jour les données utilisées dans l'analyse et de veiller à ce qu'elles restent adaptées à leur finalité, conformément à l'évolution récente des politiques. Le processus de révision est géré par le Centre commun de recherche et des précisions sur le processus en cours et la participation des parties prenantes seront publiées⁵.

³ SDW(2012) 434 final:
<https://ec.europa.eu/docsroom/documents/9952/attachments/1/translations/en/renditions/pdf>

⁴ Étude sur les aspects liés à l'efficacité des matériaux pour la MEErP (publiée en décembre 2013, en anglais uniquement), disponible à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/growth/industry/sustainability/sustainable-product-policy-ecodesign_fr, outil Ecoreport (en anglais uniquement) disponible à l'adresse suivante: <https://ec.europa.eu/docsroom/documents/5308/attachments/1/translations?locale=fr>

⁵ <https://susproc.jrc.ec.europa.eu/product-bureau/product-groups/521/home>